

COMPTE RENDU DU CERCLE DES "CITOYENS DE L'EAU"

REUNION DU MERCREDI 20 septembre 2022

Présents:

Jean-Nicolas DUMONT – Animateur agricole Re-Sources au SECO;

Pierre MERY - Directeur du SECO;

Yoann AYRAULT - Technicien au service Usines du SECO;

Régis GUILLOTEAU - Adjoint au Maire de SAINT-REMY et Vice-Président du SECO;

Lucie BAUDOIN – Citoyenne d'ARDIN ;

Olivier COLLON – Représentant du Comité Départemental de Spéléologie ;

Yves VEILLON – Représentant de l'Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV);

Jean-Paul CHAUSSONNEAUX – Maire de POMPAIRE et délégué du SECO ;

Claude MEUNIER – Citoyen GERMOND-ROUVRE, Membre groupe Consom'acteurs du CSC Val d'Egray ;

Nicolas MOREAU – Animateur du programme Re-Sources au SECO;

Excusés:

Didier LEMOTHEUX – Citoyen STE-OUENNE, Membre du groupe Consom'acteurs du CSC Val d'Egray; **Dominique MEEN** – Maire de VOUHÉ et Vice-Président du SECO;

ORDRE DU JOUR

- L'adaptation du SECO face au changement climatique
- La reprise du schéma de parcours de l'eau

Secrétaire de la séance : Lucie



L'adaptation du SECO face au changement climatique

Nous n'avons finalement couvert que ce premier point.

A la prochaine réunion en Novembre, une intervention de Caroline Sandner, hydrogéologue, est proposée, en lien avec l'étude HMUC qui est censée déterminer les volumes disponibles et attribués à diverses activités dans un contexte de changement climatique (CC).

Pierre a d'abord présenté un état des lieux des réserves d'eau du SECO durant l'été.

Sur les 3 dernières années les niveaux sont de plus en plus bas. Cet été, avec une pluviométrie extrêmement basse (temps de retour de 25 ans), il y a eu un décrochage en juillet, géré avec des prises de décisions importantes : arrêt de vente d'eau à Chauray, secours SE Viviers.

A noter, les fortes chaleurs augmentent aussi la consommation d'eau (d'environ 6'000 m3/j en temps normal à 10'000 m3 jour par fortes chaleurs), ce qui ajoute au défi d'approvisionnement.

Diverses actions d'adaptation au CC sont évoquées, par l'état, le département (connexion interbarrage) ou le SECO. A noter que pour l'état, les arrêtes départementaux de restrictions sont parfois extrêmement compliqués à comprendre.

Pour le SECO en particulier, des projets d'investissement sont envisagés (nouvelles connexions, projet château d'eau la Véquières), mais aussi l'adaptation du tarif de l'eau, avec un tarif progressif éventuellement. La question est de savoir comment adapter ce tarif aux usagers domestiques ou industriels (question du tarif « gros consommateur » comme la laiterie d'Echiré ou activité ciment). A noter qu'en plus du CC, il y a un contexte économique où le prix de l'électricité explose et pèse lourdement sur le budget de production (dépenses d'électricités qui sont passé de 220k€ en 2021 à 400k€ en 2022). Cela ajoute au défi de la juste tarification de l'eau.

De plus, le SECO ne peut pas forcément envisager d'augmenter sa production, alors que la population est amenée à augmenter. Donc la consommation par habitant doit diminuer > campagne de communication à prévoir ?

Les consommations vont devoir diminuer, sans que les tarifs ne diminuent pour autant, pour couvrir les coûts fixes notamment. Cela est difficile à expliquer au grand public.

Sur le champ des actions possibles, l'ARS met un frein aux initiatives de récupération d'eau de pluie pour des raisons sanitaires.

Le cercle des citoyens de l'eau a un rôle à jouer en termes de proposition sur l'évolution de la tarification de l'eau et la communication auprès des consommateurs sur les économies d'eau.

Une discussion est envisagée à la prochaine réunion pour formaliser par écrit les recommandations du cercle.

L'enjeu est de donner du sens au prix de l'eau, pour assurer aussi son acceptabilité sociale.



Sur ce sujet, plusieurs idées ou remarques apparaissent :

- Demander aux industriels des efforts en conditionnant les tarifs.
- Prix différencié par activité économique (jugée prioritaire ou non).
- Faut-il en demander davantage des gros consommateurs ou aux particuliers ? Inciter tout le monde ?
- Comment ne pas pénaliser l'activité économique, déjà lourdement impactée par la hausse des prix de l'énergie ?
- Dans quelle mesure la communication est réellement capable d'infléchir la consommation du grand public ?
- Offrir des mousseurs/stop-douche d'économie d'eau aux usagers ? (achat en gros)
- Important de profiter de l'effet marquant de cet été hors-norme pour communiquer sur le sujet, les gens sont sensibilisés.
- Tarification similaire à l'eau avec jour d'effacement, tarif différentiel saisonnier ? > Enjeu des relevés de compteurs.
- Concours de réduction de consommation d'eau > pas évident sans info sur l'évolution du nombre d'habitant par logement.
- Comment amener une démarche de sobriété auprès de la population ?

Discussion à suivre et formaliser en écrit dans la prochaine réunion.